

VERS UNE CRIMINOLOGIE DE L'HOMME RÉVOLTÉ OU DE L'HOMME RÉVOLUTIONNAIRE?

Yannis Panousis¹

ABSTRACT

Although many deviants or criminals argue that they commit their illicit acts as a 'resistance' against the Power or the Authority, Criminology must remain a Science of existential reactions of conscience, but not as a movement of violent justifications of rebellions.

Keywords: homme révolté, homme révolutionnaire, existentialisme, conscience

¹ Emeritus Professor of Criminology, National and Kapodistrian University of Athens, Greece,
email: panousis@media.uoa.gr

Urban Crime-An International Journal, Vol 2, No 1, ISSN2732-6187. © Laboratory of Urban Criminology of Panteion University 2021. The content of Urban Crime-An International Journal, first published in 2020, is freely available to download, save, reproduce, and transmit for noncommercial, scholarly, and educational purposes. Reproduction and transmission of journal content for the above purposes should credit the author and original source. Use, reproduction, or distribution of journal content for commercial purposes requires additional permissions from the Laboratory of Urban Criminology of Panteion University 2020.

1. *L'objet et la portée de la Criminologie Existentielle*

Nous apprécions que les caractéristiques structurales de chaque *modèle social* constituent le cadre prépondérant dans lequel [et à cause duquel] se développent différents comportements. Chaque type de société adopte un code des valeurs, selon lesquelles qualifie certains actes '*criminels, déviants ou anti-sociaux*' et stigmatise ces auteurs comme une tare quasi-diabolique. Le crime, comme la maladie, apparaît d'une manière ressemblante aux symptômes de dégénérescence (Lévy-Bruhl 1958).

Alors que plusieurs problèmes concernant le crime (*crime problems*) se définissent par de facteurs bio-psychologiques, le problème du crime (*problem of crime*), entant que phénomène socio-culturelle ne peut pas être approché seulement d'un point de vue politique, car la dimension existentielle (Lippens, Crew 2009) reste toujours présente et cruciale (Lopez-Rey 1974).

Nous estimons que la substitution du déterminisme biologique (criminel-né) (Panousis 2009) à l'homme sous-produit social aboutirait à une impasse. Pour cette raison la Criminologie assume le devoir d'analyser, sans peur et passion, le néo-existentialiste comportement de l'être humain (Sartre 1960) qui cherche son autonomie et sa dignité (Ancel 1971), même dans *le crime-revolté*.

2. *Les perspectives d'une analyse anti-repressive des crimes*

Les phénomènes sociaux ne sont pas assujettis aux lois invariables de la Nature (*Comte*), ni aux lois Mathématiques (*Quételet*) (Panousis 2020). L'être humain, entant que force motrice de la société, appartient à des groupes, participe à la culture (ou à la sous-culture) du groupe, confirme son existence dans ce groupe, en s'opposant aux autres groupes (Szabo 1970), ou par contre, il se trouve rejeté par les autres individus et groupes (Becker 1963). Dans ce processus nous cherchons la clé de voûte du phénomène criminel.

L'*anomie* (Merton 1968) par exemple est une situation selon laquelle les règles fondamentales d'une société ont perdu leur cohérence, alors que les nouvelles normes ne sont pas devenues obligatoires pour l'ensemble des membres de la société et par conséquent ceux-ci souffrent d'une crise d'*identité-personnelle*. Souvent le pluralisme des réalités sociales (Taylor, Walton, Young 1973) aboutit à la marginalisation des non-conformistes. La pathologie sociale doit donc être appréciée par rapport à une certaine culture et non pas *in abstracto* (Durkheim 1895), étant donné

que le crime est entendu tantôt comme le produit de deux différents systèmes de conception morale (dont l'un interdit ce que l'autre impose) (Sellin 1938:100), tantôt comme le produit des séquelles psychologiques - vécues de la transition d'une phase historique à une autre. Il faut souligner que la violation d'une règle porte à elle-même une sorte de (auto) justification, vu qu'elle projette à la fois une autre règle (de révolte?) contre le status quo. Une angoisse existentielle rejette le principe "étant donné que le monde est ainsi, nous devons apprendre comment s'y comporter pour être admissible par la majorité"?

D'autre part l'*aliénation* (Pasukanis 1985) et *les crimes d'aliénation* (p.ex. du désir corporel, de l'éthique social etc) pourrait constituer le critère décisif permettant de distinguer la ligne rouge entre le Bien et le Mal pour 'les différents' qui cherchent souvent dans le crime leurs identité-perdue. L'aliénation interpersonnelle (Mannheim 1966:529), selon laquelle nous appartenons à un ensemble où en même temps nous ressentons une malaise, constitue un problème aigu de la société contemporaine.

3. *L'Homme dit Révolté?* (Camus 2013)

Le crime n'est pas toujours le symptôme d'une dépersonnalisation sociale, mais cela peut symboliser une *personnalisation existentielle*, selon laquelle le sujet protège les valeurs que la majorité rejette (Szabo, op.cit.). Malheureusement dans ce cadre certaines attitudes aboutissent à une (*contre*) *culture criminalisante* qui surpasse la résistance envers la culture dominante-imposée et devient un outil politique (p.ex. crime politique, terrorisme) (Panousis 2017). Au nom d'une *anti-société utopique*, sans aucun sentiment de culpabilité, les hommes socialement isolés, au lieu de changer les conditions qu'elles ont contribuées à leur isolement, préfèrent adopter une activité purement criminelle. Ainsi chacun devient instrument de soi-même et de ses fantasmes, s'imaginant que la neutralisation de sa responsabilité (Sykes, Matza 1957:655), à cause d'une compensation illicite et amoralisée avec les crimes des autres, est acceptable dans un régime démocratique par le peuple et lève la punitivité (Zarafonitou, 2008).

4. *Epilogue*

Tant la *Macro-Criminologie* que la *Micro-Criminologie* (Lopez-Rey, op.cit.) ont pour objet d'analyser les conséquences de la politique (normative et sociale) à l'égard de comportements des citoyens et de la culture juridique d'un pays, et non pas de donner des conseils pour la subversion

contre le (quelconque) régime. Il s'agit d'une discipline scientifique et non pas d'une force idéologique anti-étatique qui fonctionne dans l'obscurité (Arrigo, Williams 2009:222). Indépendamment des idées politiques de chaque criminologue, la Criminologie doit sauvegarder son autonomie à l'égard des jeux de partis politiques et des (pseudo) dilemmes de 'révolutionnaires anti-démocratiques', qui utilisent la différenciation politico-sociale comme alibi pour exercer leur violence *erga omnes* (Greenberg 1975:170).

Cette activité, caractérisée pro-politique (Taylor and alias, op.cit.), se présente par leurs partisans comme une résistance nécessaire et violente (Szabo 1978) des *outsiders* qui vivent dans les sociétés non-intégrées, pour gagner une place sous le soleil (sic).

Nous devons convaincre tous les fidèles de la Science de Criminologie que la crise d'État social ou d'État de droit (Vincent 1978) constitue 'une sonnette d'alarme' pour la cohésion sociale et les institutions, mais ils ne justifient en aucun cas des crimes (Halkias 2020).

Si les comportements déviants non-pénalisés sont considérés comme '*frontières du crime*' (Merle, Vity 1973), la Criminologie doit être conçue comme la Science qui comprend la conscience orageuse de l'homme révolté (*εξεγερμένο άνθρωπο*) mais qu'elle refuse de légitimer les barbaries préméditées de l'homme révolutionnaire (*επαναστατημένο άνθρωπο*).

Références

- Ancel, M. (1971) *La défense sociale nouvelle*, 10^{éd.} Paris: Cujas.
- Arrigo, B.-Williams, Chr. (2009) Existentialism and the Criminology of the Shadow, in R.Lippens, Crewe, D[eds] *Existentialist Criminology*, London/NY: Routledge, 222-248.
- Becker, H. (1963) *Outsiders*, Glencoe: free press.
- Camus, A. (2013) *L'homme révolté*, Athènes: Patakis.
- Durkheim, Em. (1962/1970) The normal and the pathological, in M.Wolfgang, L.Savitz, N.Johnston (eds) *The Sociology of crime and delinquency*, 2^{ed.}, NY: Wiley.
- Greenberg, S. B. (1975) Social differentiation and political violence, *Journal of Conflict Resolution*, 19(1):161-184.
- Halkias. P. (2020) Pour une Criminologie anti-nomique de la résistance, *Social Policy* 13/12.
- Lévy-Bruhl, H. (1958) Problèmes de la Sociologie criminelle, in G.Gurvitch (dir.) *Traité de Sociologie*, t.1, Paris: PUF.
- Lippens, R & Crewe, D. (2009) Introduction: Existentialism – freedom, being and crime, in R. Lippens & D. Crewe (eds) *Existentialist Criminology*. London & NY: Routledge, 1-9.
- Lopez-Rey, M. (1976) United Nations social defence policy and the problem of crime, in R. Hood (ed) *Crime, Criminology and Public Policy in Honour of Sir L. Radzinowicz*, London: Heimemann, 489-508.
- Mannheim, K. (1966/1982) The meaning of Alienation, in L. Coser, B. Rosenberg (eds) *Sociological theory*, 5^{ed.}, NY: MacMillan publ.
- Merle, R., Vity, A. (1973) *Traité de Droit criminel*, 2^{éd.}, Paris: Dalloz.
- Merton, R. (1968) *Social theory and social structure*, NY: The free press.
- Panousis, Y. (2009) *Physiognomie*, 5^{éd.}, Athènes: A. Sakkoulas.
- Panousis, Y. (2012) *Le criminel dans l'œuvre de Dostoïevski*, Athènes: Nomiki Vivliothiki.
- Panousis, Y. (2017) Une nouvelle proposition concernant le crime politique, in C.D. Spinellis, N. Theodorakis, E. Billis, G. Papadimitrakopoulos, *Europe in Crisis: Crime, Criminal Justice, and the Way Forward*, in honor of N. Courakis, A. N. Sakkoulas Publishers L.P.67-72.
- Panousis, Y. (2020) Machine sociale et malaise antisociale, *crimetimes*, 12

https://www.crimetimes.gr/k%ce%bf%ce%b9%ce%bd%cf%89%ce%bd%ce%b9%ce%ba%ce%ae-%ce%bc%ce%b7%cf%87%ce%b1%ce%bd%ce%b9%ce%ba%ce%ae-%ce%ba%ce%b1%ce%b9-%ce%b1%ce%bd%cf%84%ce%b9%ce%ba%ce%bf%ce%b9%ce%bd%cf%89%ce%bd%ce%b9%ce%ba%ce%ae/?fbclid=IwAR1h4i4e2G-YdEWbqgiH7Wh3Vid2aGBspuo32daau23PdJLIUr_h_9-rTBN4

Pashukanis, E.B. (1985) *Marxisme et Droit*, Athènes: Odysseas.

Sartre, J. P. (1960) *Critique de la raison dialectique*, Paris: Gallimard.

Sellin, Th. (1938) Cultural conflict and crime, *American Journal of Sociology*, v.44, n.1, 97-103.

Sykes, G.M, Matza, D. (1957) Techniques of Neutralization: a theory of delinquency, *American Sociological Review* 22(6), 664-670.

Szabo, D. (1970) *Criminologie*, Montréal: PUM.

Szabo, D. (1978) *Criminologie et politique criminelle*, Montréal: Vrin.

Taylor, I-Walton, P-Young, J. (1973) *The New Criminology*, London: Routledge.

Vincent, J. M. (1990) L'État de crise, in N.Poulantzas (dir.) *La crise de l'État*, Athènes: Papazissis.

Zarafonitou, Ch. (2008) *Punitivité. Tendances modernes, dimensions et problématique criminologique*, Athènes: Nomiki Vivliothiki.